



- 4 Novembre 1848 : Louis-Napoléon Bonaparte Président de la République au suffrage universel masculin.
- 2 décembre 1851 : coup d'État, Louis-Napoléon Bonaparte devient empereur sous le nom de Napoléon III (instauration d'un régime dictatorial).

Jean MACÉ

- 22 août 1815 : naît à Paris dans un milieu populaire.
- Étudie au collège Stanislas à Paris.
- Travaille au journal « *La République* ».
- En 1848, après la proclamation de la République, écrit « *Les vertus du Républicain* », prend part aux luttes, dirige le bureau de propagande socialiste.
- Après le coup d'État, devient enseignant à Beblenheim en Alsace, « *le professeur des demoiselles* ».
- En 1863, crée la société des bibliothèques populaires du Haut Rhin, initiative qui s'étend à la France entière.
- Adhère à la Franc-Maçonnerie en 1866.
- 15 novembre 1866, lance l'appel pour la création de la Ligue Française de L'enseignement.



« Je fais appel à tous ceux qui conçoivent la Ligue future comme un terrain neutre, politiquement et religieusement parlant, et qui placent assez haut la question de l'instruction populaire » (*L'Opinion nationale*)

Au même moment en Dordogne :

Bergerac connaît la crue des citrouilles qui selon les journaux de l'époque aurait emporté 20 000 cucurbitacées.

L'école de garçons de Tursac s'installe dans de nouveaux locaux.



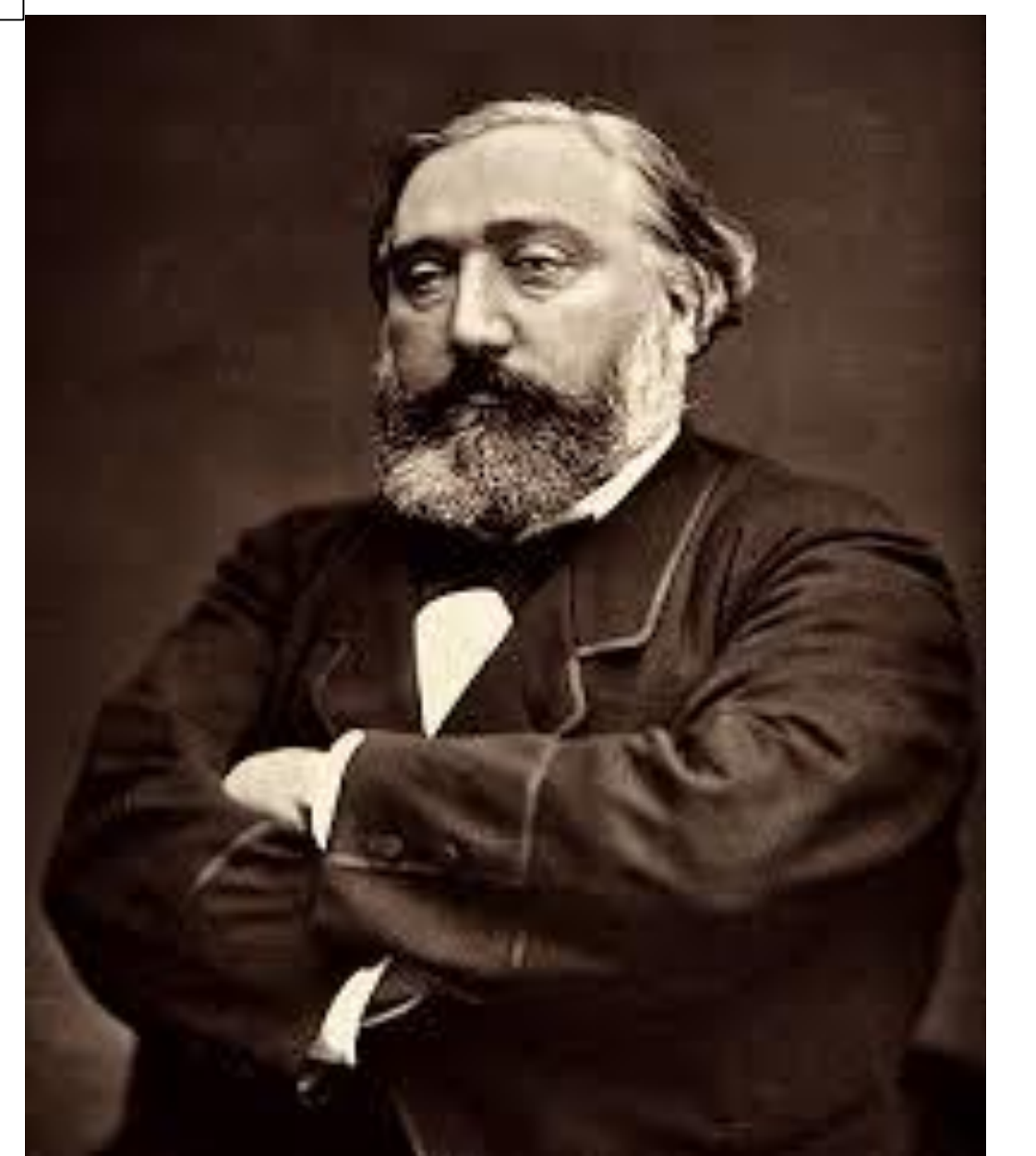
- Lois Jules Ferry :
 - 16 juin 1881: loi sur la gratuité de l'enseignement primaire.
 - 28 mars 1882 : loi sur l'instruction obligatoire et laïque.
- 30 octobre 1886 : loi sur la laïcisation du personnel enseignant.

Vers le 1^{er} congrès de la Ligue

- 1868 : création du Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement à l'initiative d'Emmanuel Vauchez et Camille Flammarion.
- Multiplication des cercles dans divers départements.
- Du 18 au 21 avril 1881 : 1^{er} congrès de la Ligue de l'enseignement dans les locaux du Grand Orient de France. Léon Gambetta y consacre la Ligue, « organisation républicaine ».
- 21 avril 1881 : sur la place du Trocadéro, au cours d'une séance solennelle, Emmanuel Vauchez décide la constitution définitive de la Ligue de l'enseignement.
- 1894 : Léon Bourgeois succède à Jean Macé à la présidence de la Ligue de l'enseignement.



**Camille
Flammarion**



**Léon
Gambetta**

« La Ligue n'est plus une utopie ; elle a conquis son droit de cité dans le pays » (Jean Macé)

Au même moment en Dordogne :

En 1882, M^{lle} Moillard, institutrice à Nontron, est nommée directrice de l'école annexe à l'école normale d'institutrices de Périgueux. M. Lavignac, instituteur à St Astier, est affecté à Périgueux à l'école des Frères récemment laïcisée.

La création des Cercles de la Ligue en Dordogne

CERCLE PÉRIGOURDIN DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT.

La première réunion générale du cercle périgourdin de la ligue de l'enseignement est fixée au mercredi 5 octobre, à 2 heures de l'après-midi, salle du théâtre, à Périgueux.

Chaque membre recevra une carte d'entrée individuelle. En cas d'oubli ou d'omission, le présent avis tiendra lieu d'invitation.

La conférence sera faite par M. Debidour, de Nontron, membre du cercle, professeur d'histoire à la faculté de Nancy, qui traitera comme sujet : *La morale de nos révolutions.*

L'avenir de la Dordogne
(23 septembre 1881)

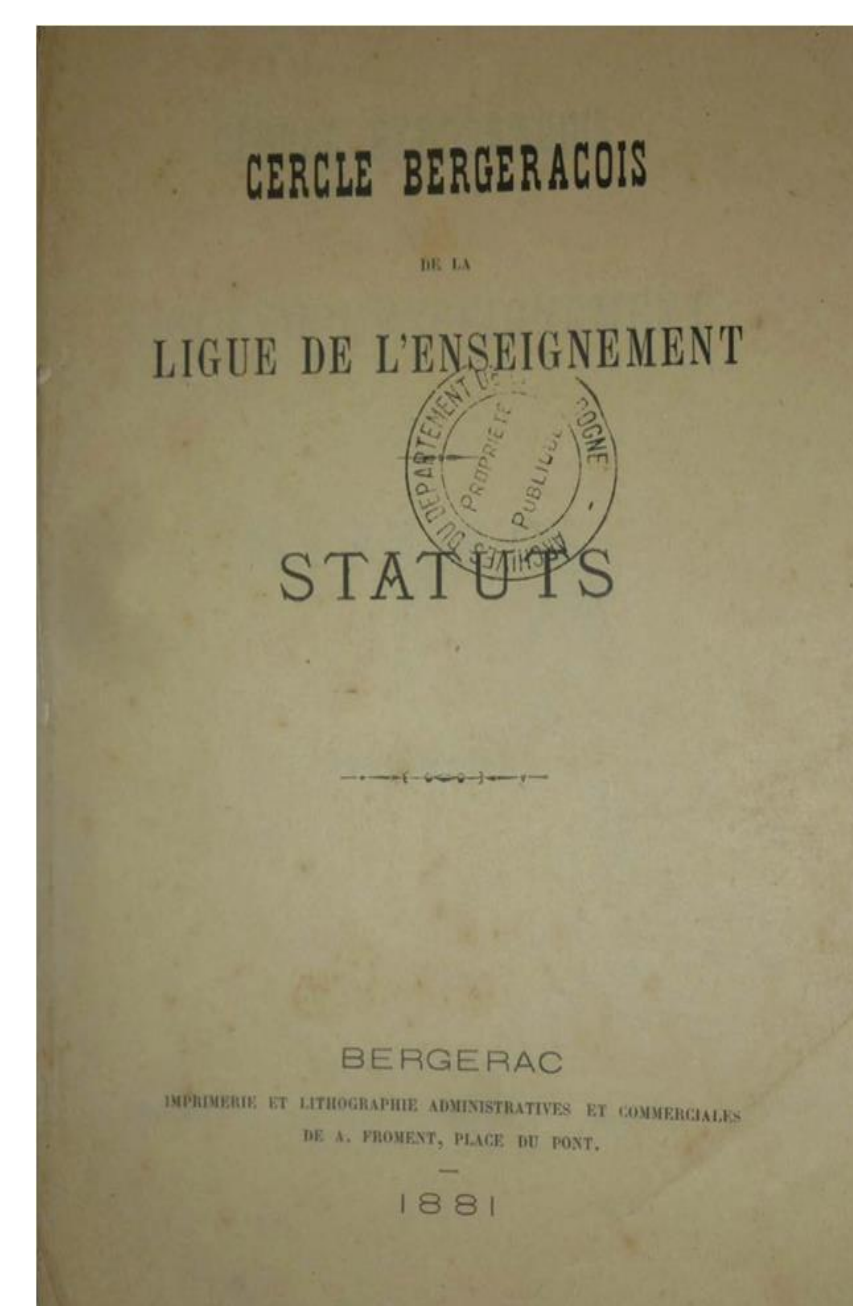
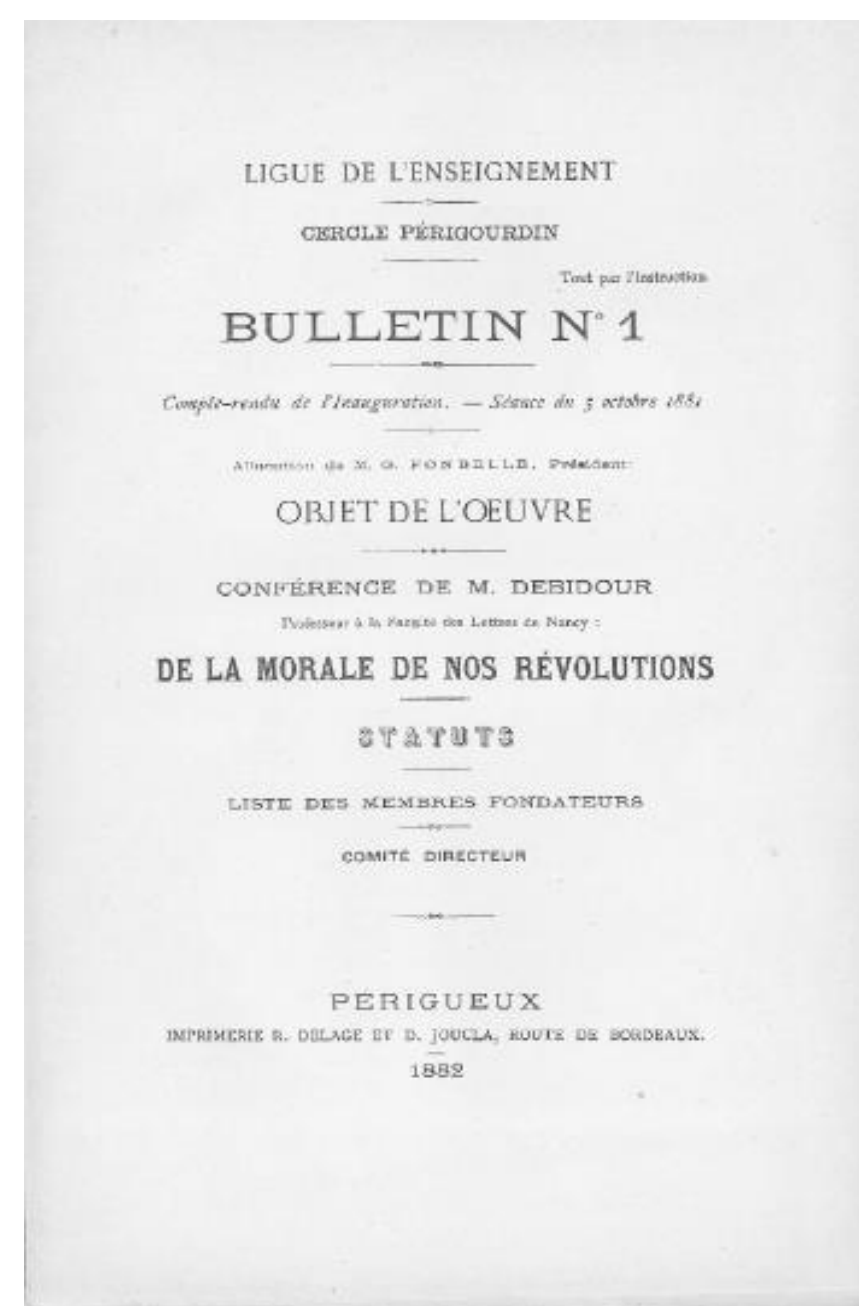
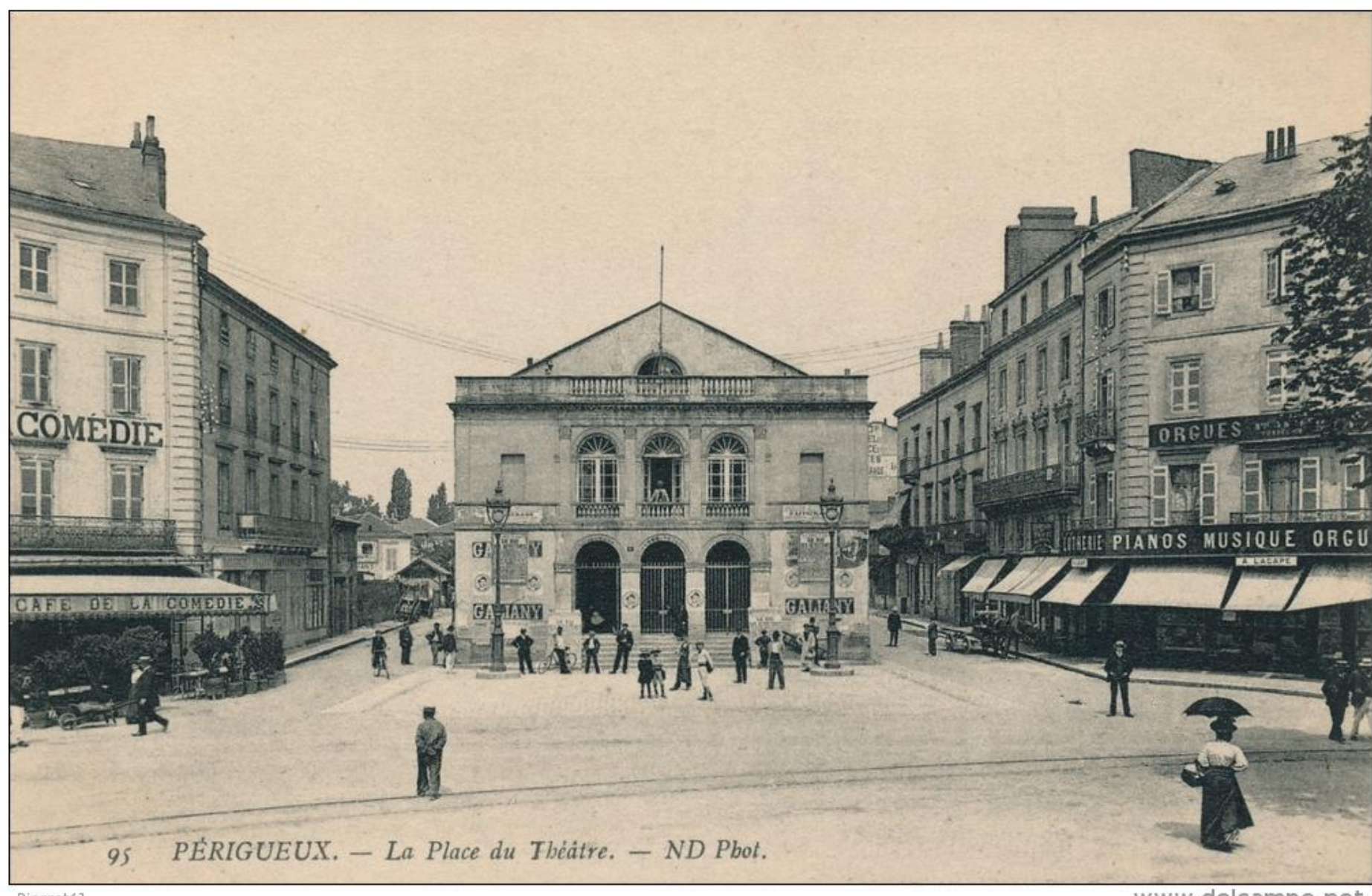
On lit dans le *Nouvelliste* de Bergerac :

Hier soir a eu lieu, dans la salle des Conférences du collège, la 1^{re} réunion des membres du cercle Bergeracois de la Ligue de l'enseignement.

Après l'adoption des statuts, les adhérents ont procédé à l'élection des membres du comité, au nombre de 38.

Le comité a procédé ensuite à la constitution de son bureau.

L'avenir de la Dordogne
(4 novembre 1881)



Comité directeur du Cercle périgourdin

- Président : **Georges Fonbelle.**
- Vice-Présidents : Hermann, Pouyadou, Richard.
- Secrétaire : Deschamps.
- Trésorier : Boniton.

Comité directeur du Cercle Bergeracois

- Président : **Fernand Faure.**
- Vice-Présidents : M^{me} Vigier, Garrigat.
- Secrétaires : M^{me} Gazalis, Lissorgue, Dugalleix, Galmot.
- Trésorier : Geneste.

Discours de M. Georges Fonbelle prononcé lors de la distribution des prix à l'école laïque de Terrasson (L'avenir de la Dordogne du 8 septembre 1881)

« Je suis, Mesdames et Messieurs, et j'ai toujours été de ceux qui pensent que l'instruction est le plus puissant instrument de civilisation et que dans un pays de suffrage universel, il faut l'instruction universelle.

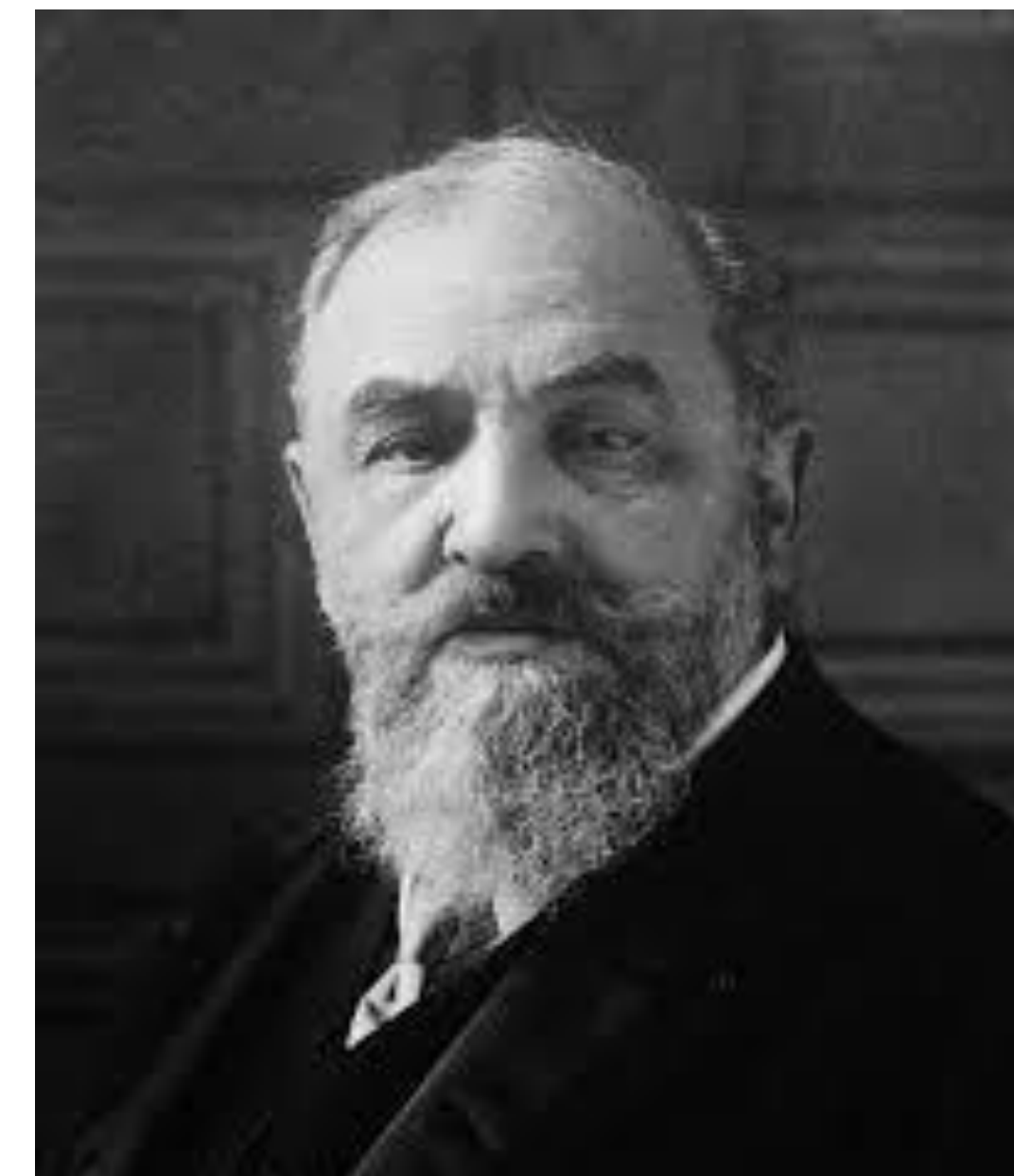
Comment faire bon usage d'un droit si l'on ignore l'étendue et la portée ? Croyez-vous que si vingt années d'instruction obligatoire avaient précédé l'établissement du suffrage universel, la loi aurait été violée, la constitution déchirée et la liberté étranglée dans la brumeuse nuit du 2 décembre ? Pour ma part, je ne le crois pas ! Que l'on s'avise aujourd'hui d'essayer pareil attentat ! (bravos et applaudissements).

Le suffrage universel n'est autre chose que la souveraineté populaire, le plus grand, le plus fécond, le plus majestueux de tous les principes. »

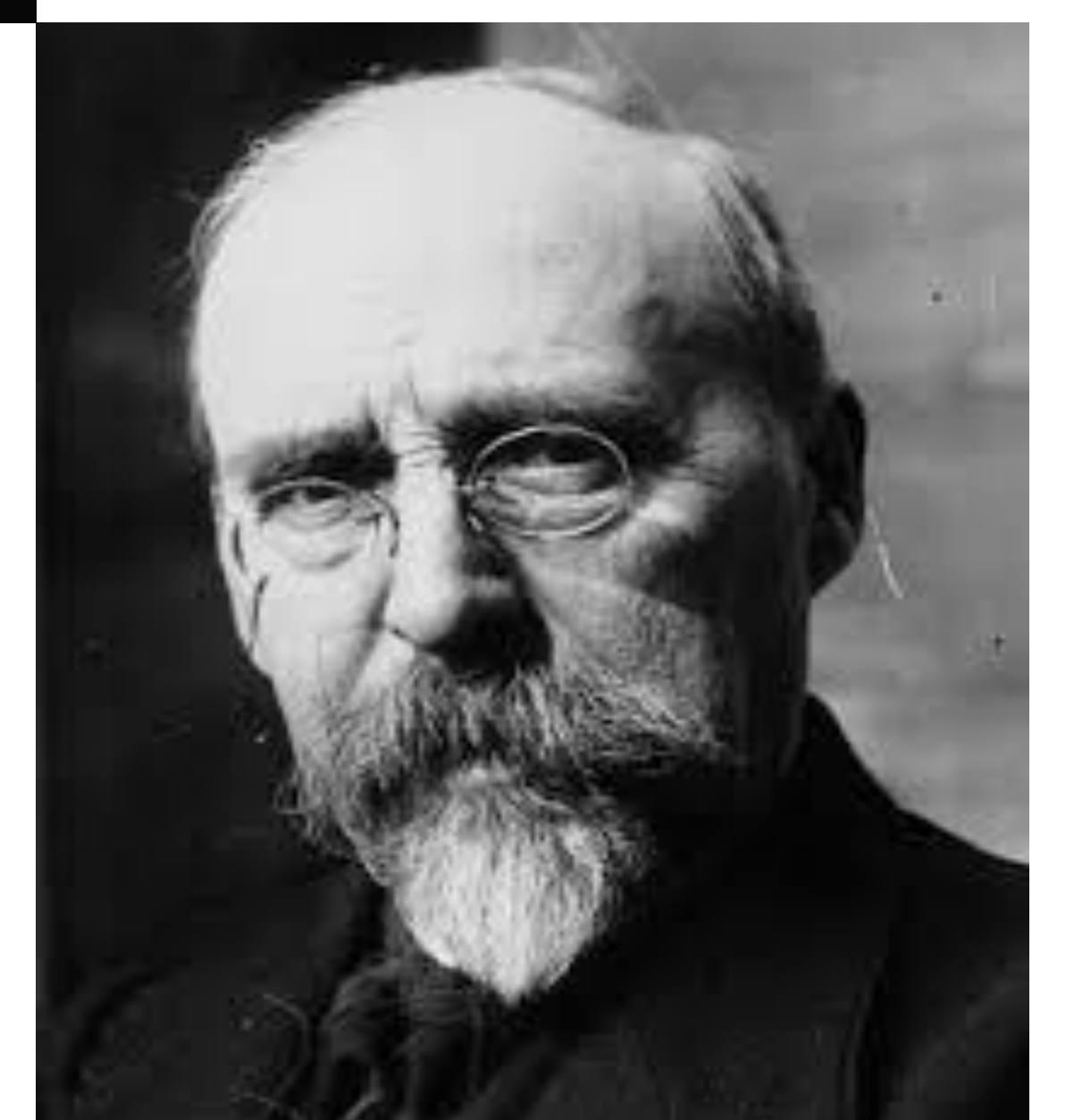


1^{er} juillet 1901 : vote de la loi sur les associations proposée par le gouvernement républicain de Waldeck-Rousseau.

- En 1894, lors de son congrès de Nantes, la Ligue de l'enseignement lance un appel pour développer les œuvres post et périscolaires.
- Les républicains développent des associations soutenues par les pouvoirs publics afin de s'opposer à l'influence de l'Église sur la jeunesse.
- La loi de 1901 permet l'existence juridique de toute association qui ne porte pas atteinte à l'intégrité du territoire et aux bonnes mœurs.
- Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans autorisation et l'enseignement est interdit aux associations non autorisées.



Léon
Bourgeois



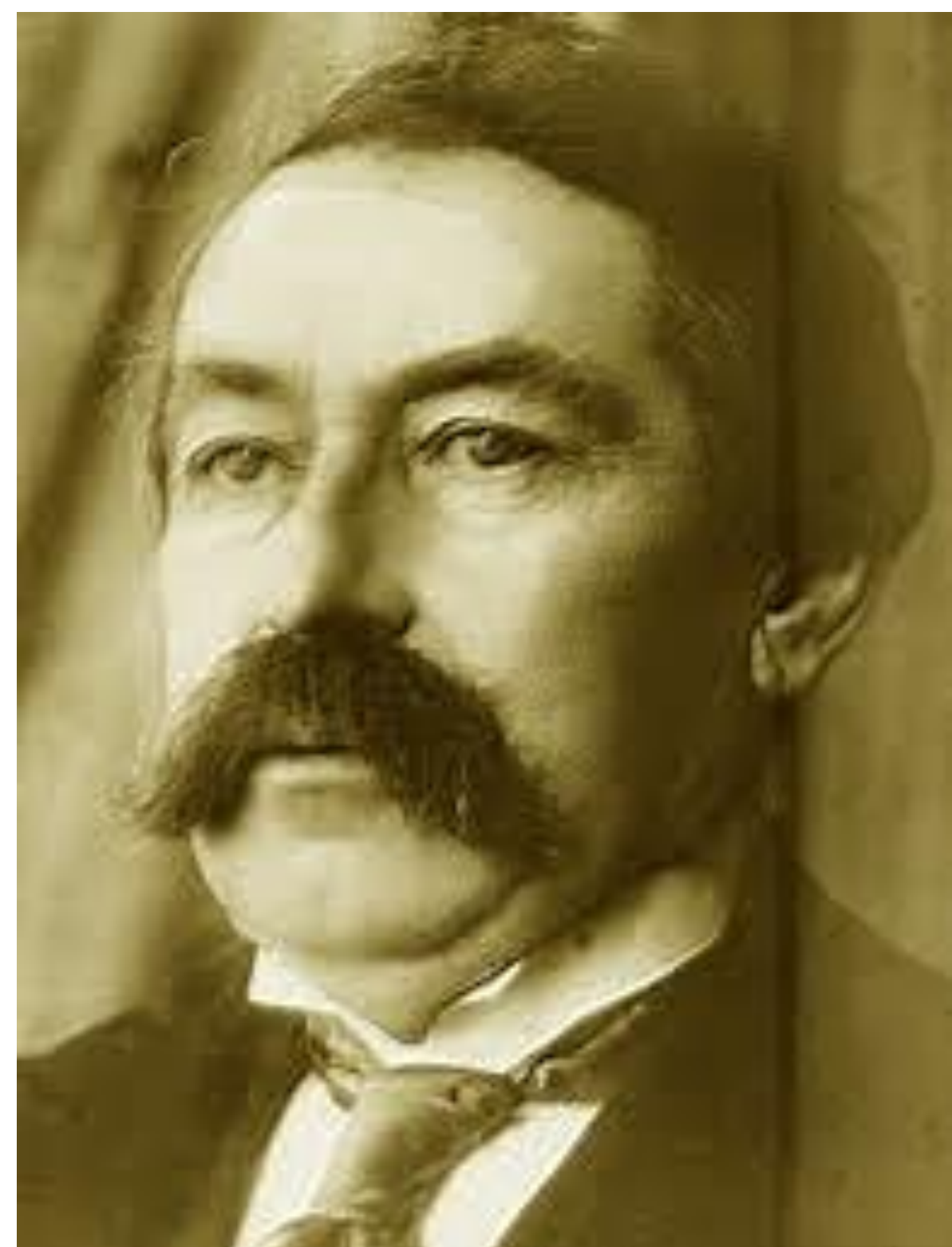
Ferdinand
Buisson

«Il ne suffit pas de proclamer l'égalité des droits, il faut que, dans la réalité des faits, chaque jour diminue l'inégalité des conditions » (Léon Bourgeois)

Au même moment en Dordogne :

Parution de Nicette et Milou d'Eugène Le Roy

Jean Roger, sénateur de la Dordogne,
met fin à son mandat le 6 juillet 1901



Chef d'œuvre d'**Aristide Briand**, la loi dite de « Séparation des Églises et de l'État » est votée par le Parlement français et promulguée par le Président de la République Emile Loubet le 9 décembre 1905.

Si tous les ligueurs sont d'accord pour une séparation des Églises et de l'État, ils divergent sur les modalités.

La loi adoptée est une loi de pacification « juste et sage » selon la formule de **Jean Jaurès**. Ses deux articles les plus importants fixent jusqu'à ce jour le cadre juridique de la laïcité en France.



Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2: La République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte.

Au même moment en Dordogne :

Par décision de M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux, M.R. Porentu, médecin dentiste à Périgueux, vient d'être désigné pour assurer le service dentaire à l'École normale de garçons.

Les députés de Dordogne votent majoritairement pour la loi de séparation.

Les débuts de la Ligue en Dordogne

- La Ligue envoie des conférenciers dans tout le pays en véritables missionnaires laïques armés de livres, de matériels scientifiques et de collections de vues.
- Après le congrès de 1925, la Ligue devient Confédération générale des œuvres laïques scolaires, postscolaires, d'éducation et de solidarité sociale.



Une conférence au profit du cercle périgourdin de la Ligue de l'enseignement a été faite par M. Debidour, le 16 du courant, dans la salle du théâtre de Nontron. Le succès de l'éloquent conférencier a été complet. La quête qui a suivi la conférence a donné un produit net de 76 fr. 60, versés entre les mains de M. E. Dauphinet, trésorier des cercles, par les soins de M. Alcide Dusolier, député de Nontron.

Le 16 Octobre 1881 : M. Debidour à Nontron
« Comment le paysan français est devenu républicain . »

On lit dans le journal de Ribérac :

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, samedi dernier, l'éminent conférencier de la Ligue de l'enseignement, M. Souldadié, a fait une conférence sur les applications de l'électronique aux sciences et à l'industrie.

Ribérac, juillet 1882

La conférence scientifique donnée samedi au théâtre par M. Souldadié, conférencier de la Ligue de l'enseignement, a été fort intéressante. M. Fonbelle, président du Cercle périgourdin de la Ligue de l'enseignement, a ouvert la séance par une courte et substantielle allocution, dans laquelle il a résumé le but du Cercle périgourdin et le but de la Ligue française de l'enseignement dont le délégué allait se faire entendre.

Périgueux, octobre 1882

La conférence que M. Bussière se propose de faire au bénéfice et sous les auspices de la Ligue périgourdine de l'enseignement, aura lieu le 29 courant, jour de samedi, à 8 heures du soir, dans la salle du théâtre. MM. les membres de la Ligue sont priés d'y assister, et de considérer le présent avis comme tenant lieu de carte d'invitation. Ils pourront, s'ils le désirent, faire retenir leurs places à partir du 28 au matin. Les places non retenues seront à la disposition du public.

Périgueux, octobre 1881

M. Lamothe Pradelle, au nom de la Commission des Objets divers, donne lecture des rapports suivants :

« MESSIEURS,

» Plusieurs de nos collègues ont demandé qu'une subvention de 400 fr. fût allouée au Cercle périgourdin de la Ligue de l'enseignement.

» Votre Commission des Objets divers a l'honneur de vous proposer d'accueillir ce vœu et d'encourager une œuvre utile en lui accordant la modeste subvention qui vous est demandée. »

Adopté.

Ligue
de
l'enseignement.
Subvention.

Subvention du conseil général de la Dordogne (septembre 1883)



Plaque figurant sur une armoire toujours présente en 2016 au siège de la Ligue

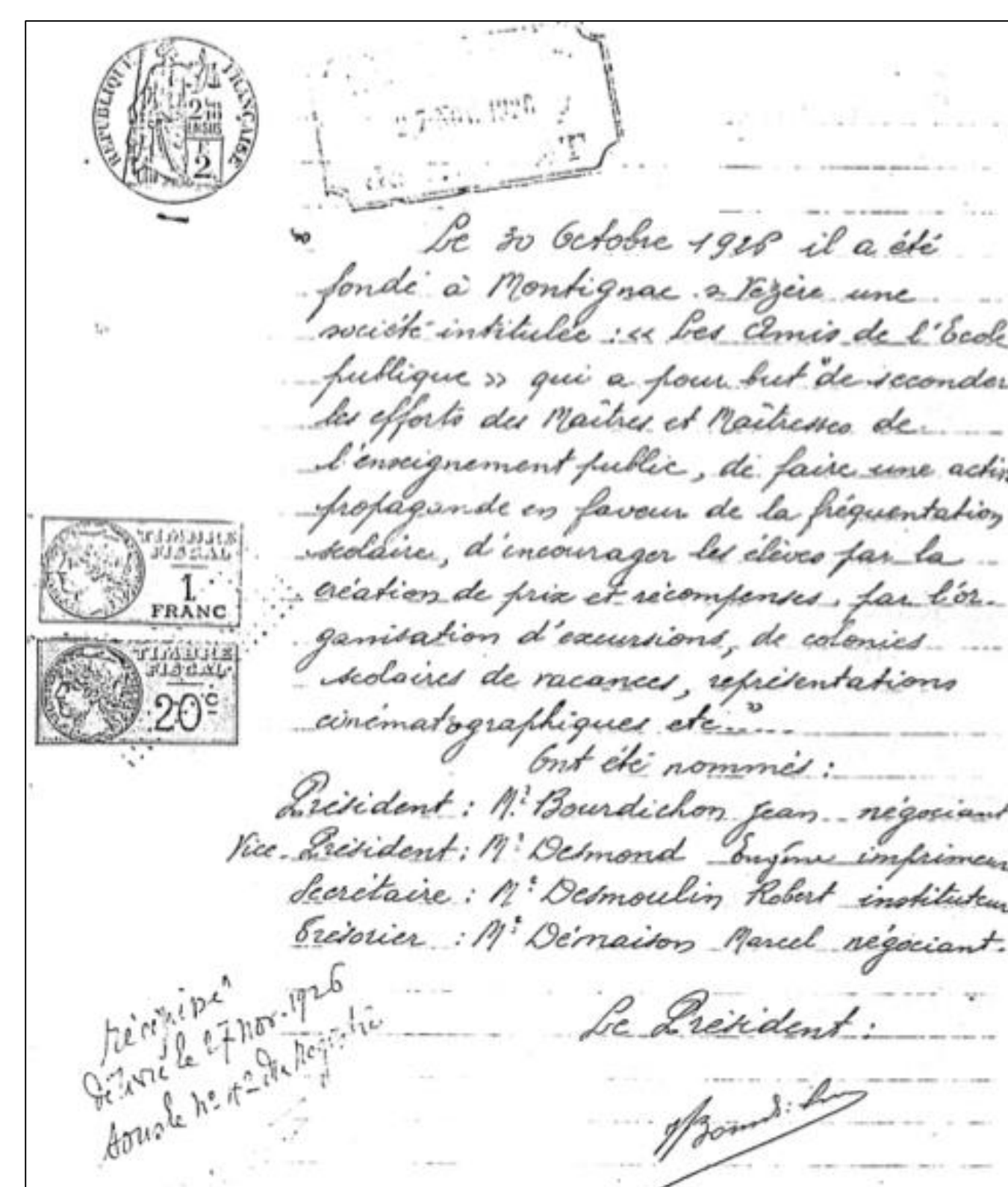
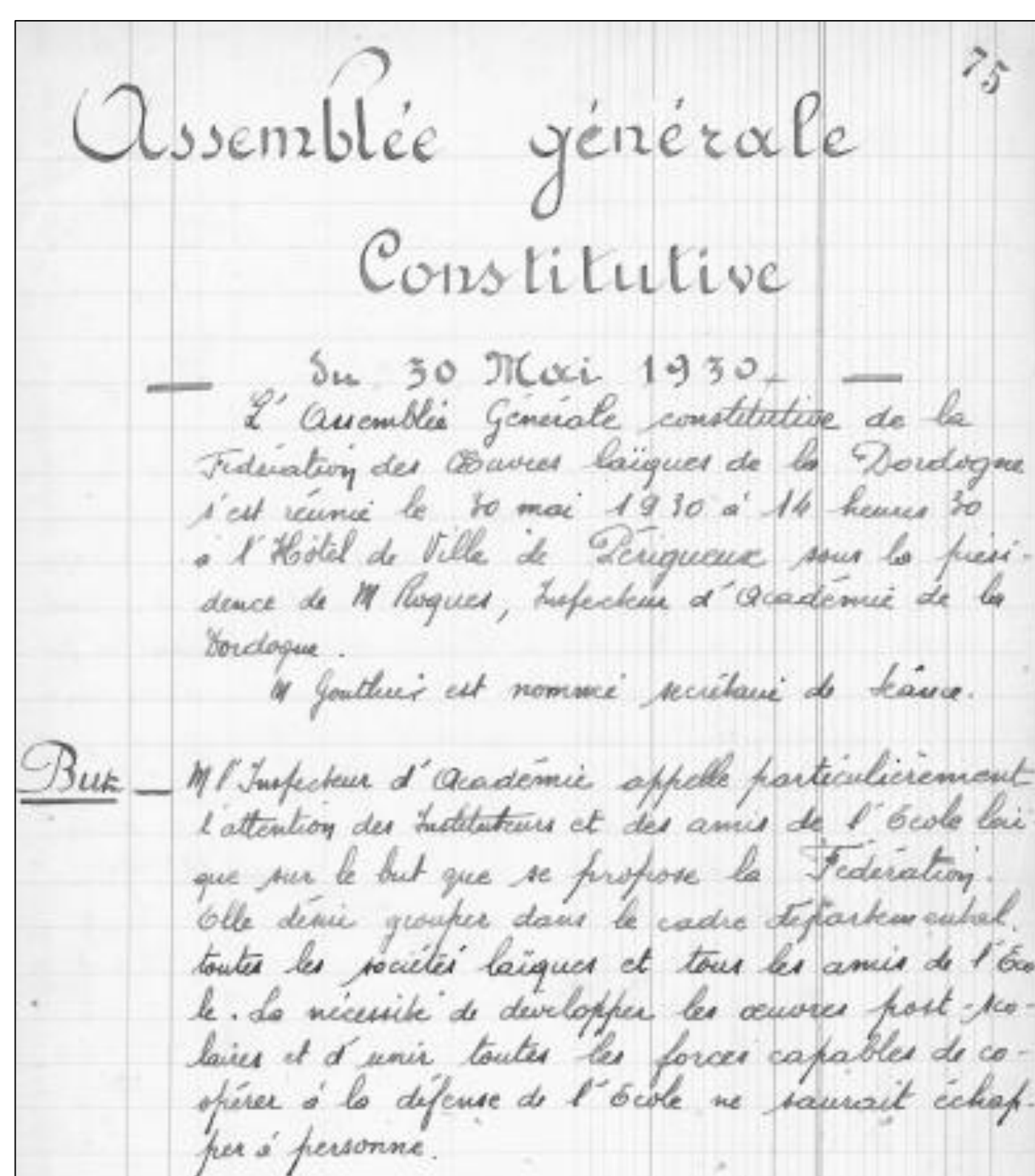
Caisses des écoles. — Leur nombre devrait être, aux termes de la Loi, égal à celui des communes. Il n'en est pas ainsi, car le Département ne compte que 83 Caisses des écoles, qui ont reçu environ 6.814 francs. Le chiffre des dépenses est de 9.948 francs. Comme les années précédentes, la Ligue de l'Enseignement supplée souvent, par ses dons, à l'abstention des Conseils municipaux, et je suis heureux de la remercier ici.

Rapports et délibérations CG Dordogne 1890

Nous avons, dans la deuxième circonscription de Périgueux, quatre bibliothèques circulantes qui nous ont été envoyées par la Ligue de l'Enseignement, et le succès qu'elles obtiennent dans les cantons où on les a placées montre qu'on peut beaucoup attendre de ces organisations.

Rapports et délibérations CG Dordogne 1925.

La FOL en Dordogne jusqu'en 1945



- Le 30 mai 1930 : création de la Fédération des œuvres laïques de la Dordogne qui regroupe les associations de soutien à l'école laïque.
- 1940 : dissolution de la Ligue de l'enseignement et de ses fédérations par le gouvernement de Vichy.
- 1944-1945 : reconstitution de la Ligue de l'enseignement et de ses fédérations.

Congrès fédéral
du 21 Juin 1936
en présence de Suzanne Lacore

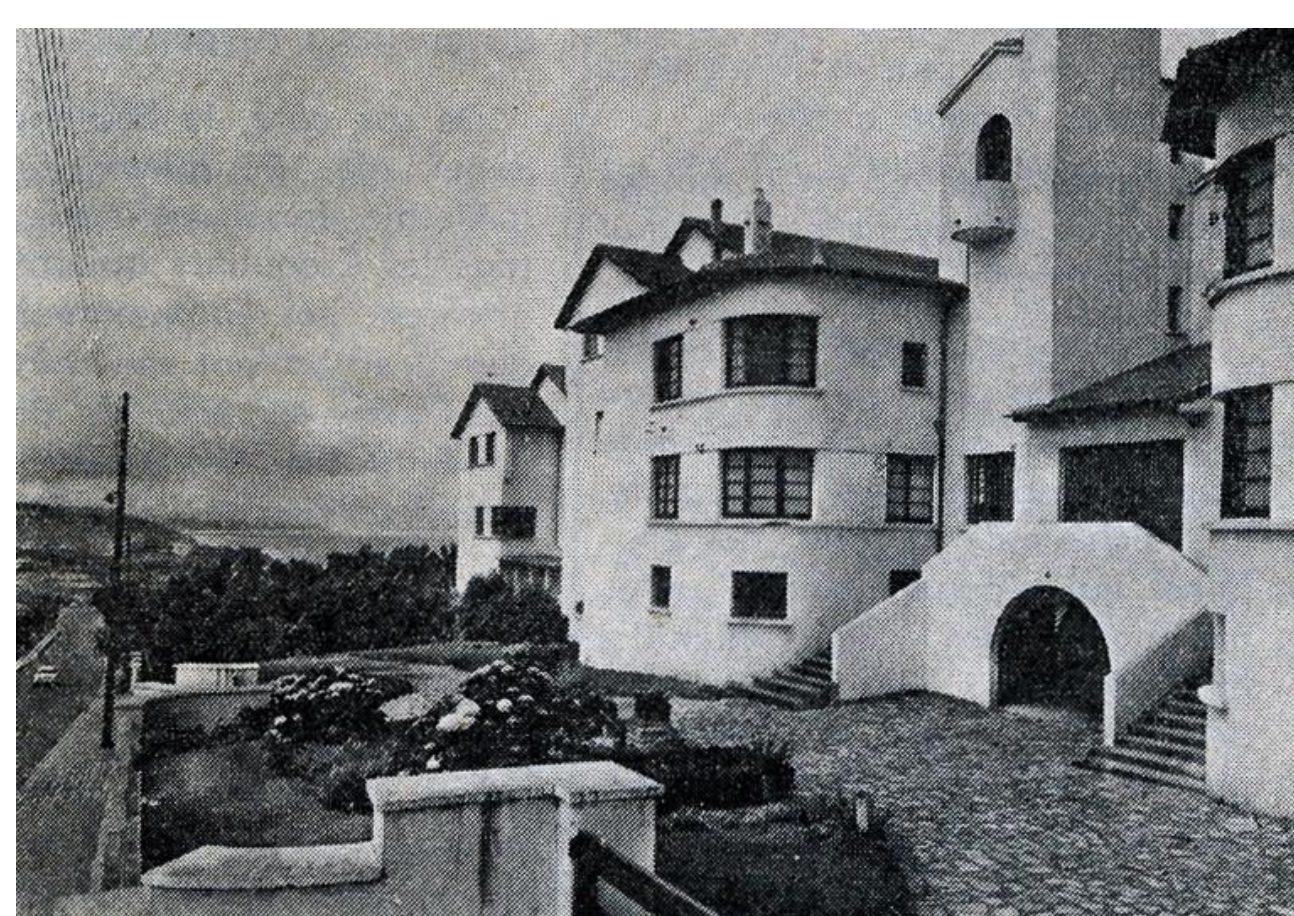
Cinéma récréatif

U.F.O.L.E.P.



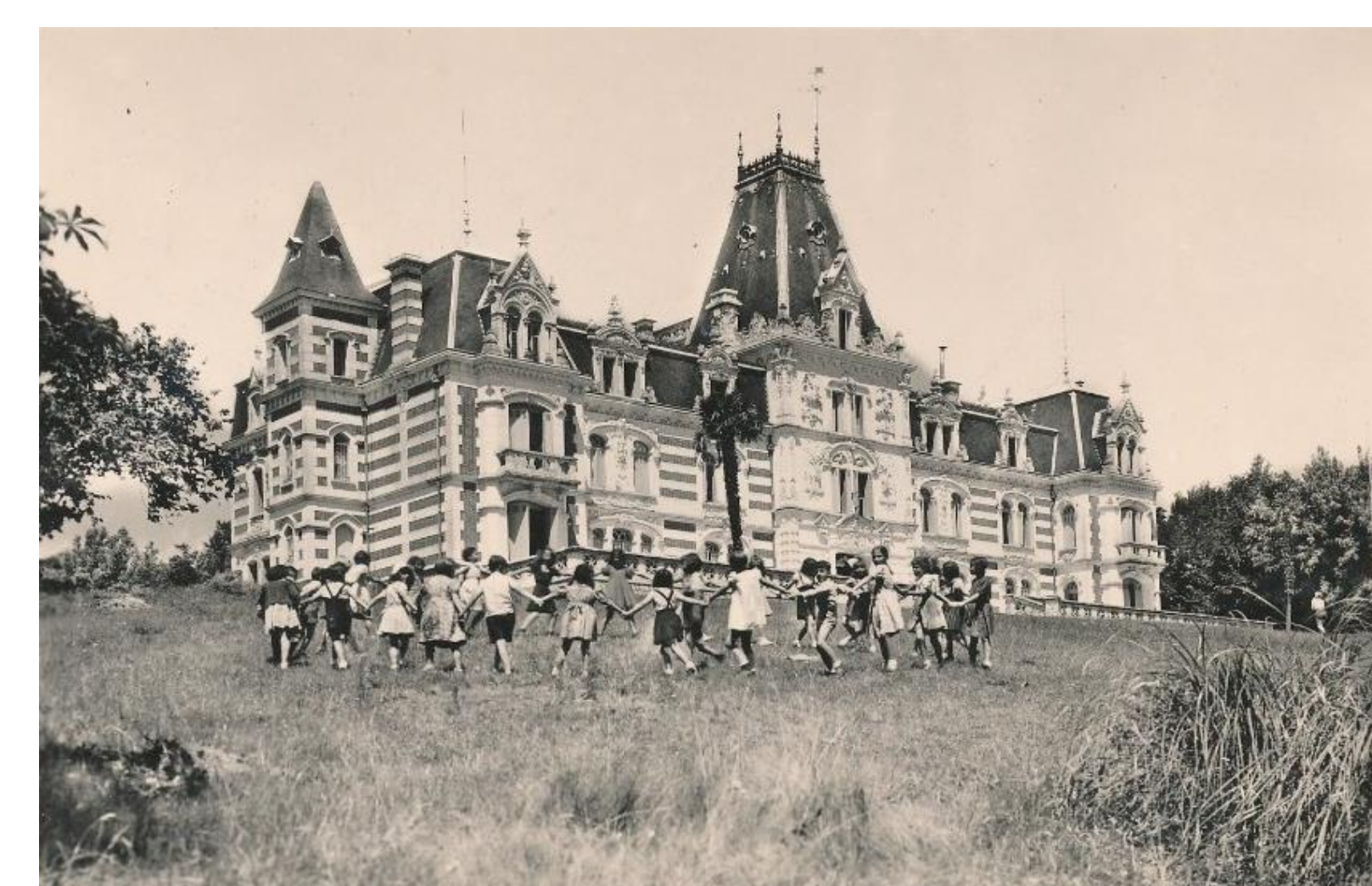
Colonies de Vacances

Cinéma Éducatif



1938 : ouverture à Biarritz de la première colonie de vacances départementale réalisée par le conseil général de la Dordogne et gérée par la FOL.

- En 1941, 1942 et 1943, des colonies de vacances laïques sont organisées pour les enfants des écoles publiques.
- À Leyzarnie, près de Manzac sur Vern, des membres du personnel enseignant encadrent ces séjours.
- En 1942, 1156 enfants de Dordogne bénéficient d'un séjour.



L'après-guerre de la FOL en Dordogne

LA RENAISSANCE DE LA FOL et ses trente glorieuses (1945-1975) : La FOL se reconstitue avec l'appui des autorités (Préfet, Conseillers Généraux, Inspecteur d'Académie qui assumera la Présidence Fédérale, Inspecteurs Départementaux, Parlementaires) et bien sûr, la quasi-totalité des instituteurs.

Le mérite de la FOL est d'avoir su s'adapter aux réalités politiques, économiques, sociales, culturelles de la nouvelle société née de la guerre et répondre aux besoins énormes de la société. C'est à cette époque qu'elle s'installe à Périgueux, d'abord au 22, cours Montaigne, puis au début des années 50, au 7, rue la Boétie. En quelques années, on a compté plus de 500 amicales laïques et quelques 40000 adhérents ! Ce remarquable résultat est à inscrire, en particulier, à l'actif du Secrétaire Général de la FOL, Roger Gallet.



André DAVESNE (à droite de la photo) : Président de la FOL
Roger GALLET (debout sur la photo) : Secrétaire Général de la FOL

Défense et promotion de la laïcité
Activités post et périscolaires au service de l'Ecole et de la laïcité : colonies de vacances, Centres aérés ou de loisirs, patronages laïques, séjours culturels...

Des cantines aux restaurants scolaires
Coopérative des œuvres laïques

Animation socio-culturelle : le cinéma, l'éducation artistique (théâtre, chant, danse...), l'Ufolep (une autre idée du sport !), les clubs de jeunes, les Foyers socio-éducatifs, les Clubs de retraités...

AIDE A LA CREATION des Foyers Ruraux ou Foyers d'Education Populaire avec les communes désirant s'équiper.

«Foyer des enseignants» au 7 rue la Boétie, devenu Centre départemental d'animation socio-culturelle !

Création d'organisations départementales ou nationales : les veillées (conférences sur des thèmes variés, mais surtout agricoles car la formation des agriculteurs était balbutiante), ont conduit à la création des CLIVAM puis CIVAM au sein des amicales laïques (Centre d'information et de vulgarisation agricole et ménagère) et à la Fédération nationale des CIVAM ; des AFL au CNAFAL ; des amicales laïques aux Conseils de Parents d'élèves ; participation à la création de l'ADPEI et de l'ADATEEP...



La Ligue, aujourd'hui et demain en Dordogne



La fédération départementale de la Dordogne anime la vie locale, développe la solidarité et contribue à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque.



Un mouvement d'éducation laïque, associative, éducative agissant avec, pour, dans et autour de l'école.

- Classes de découvertes.
- Rencontres sportives,...
- Spectacles vivants.
- Maisons des lycéens.



Un mouvement d'éducation populaire, fédération d'associations : 344 associations fortes de près de 16000 adhérents dans 239 communes.

- Promotion et développement de l'engagement bénévole et associatif.
- Accompagnement des associations.
- Appui à la création de Junior Associations.



Une organisation d'économie sociale : services éducatifs, sociaux et culturels, centres de vacances, voyages, actions de formation...

- Accompagnement des politiques publiques.
- BAFA, PSC1.
- Accompagnement des jeunes en service civique.
- Développement territorial.



Un mouvement d'idées, mouvement de citoyens portant le débat et agissant pour la transformation sociale.

- Pour une société plus juste et plus solidaire
- Pour une société laïque et plus fraternelle
- Pour une société d'hommes et de femmes libres et responsables

La Ligue de l'enseignement aujourd'hui

Depuis 150 ans, l'histoire de la Ligue de l'enseignement se conjugue étroitement avec celle des principales évolutions de la société française incarnées par trois Républiques. Une histoire qui se prolonge en ce début de XXI^{ème} siècle par l'humanisme laïque que portent ses 103 fédérations départementales et ses 30 000 associations affiliées.

laïcité

éducation
formation
jeunesse
vacances et loisirs éducatifs



vie associative
économie sociale et solidaire
sport avec l'UFOLEP
culture et société de l'information



environnement
développement durable
europe et solidarité internationale
action sociale

